

## Compte-rendu de la réunion

### Conseil de quartier

### LA PLAINE- SANTY

11/01/2024



8 présent.e.s

2 Excusé.e.s

**Invité** Hubert Bécart, Adjoint au Maire du 8<sup>e</sup>, délégation mobilité, transports, voirie, accessibilité, occupation du domaine public, propreté et relation habitants

## Projet APICQ

APICQ 2023 bilan très positif, le collectif ça se passe sur la place est disposé à continuer d'animer la place général André et envisage de déposer un dossier **APICQ** pour **2024**. Approbation des personnes présentes. Le manque de décorations lumineuses sur la place lors des festivités, déjà évoqué lors de la réunion précédente est de nouveau souligné.

## Place Général André

Projet lancé en étude et concertation dans le cadre de la sécurisation des abords de l'école, faire de la place un espace plus avenant et le valoriser.

La concertation et les études se dérouleront en 2024 et début 2025. Les travaux sont prévus à l'été 2025.

Le cabinet est complet à la mairie du 8 et une personne responsable de la voirie a été recrutée à la Métropole.

Les objectifs du réaménagement :

- Améliorer la sécurité routière rue Général André, mettre en œuvre le périmètre Vigipirate ;
- Réduire les vitesses de circulations aux abords de l'école ;
- Prévenir le stationnement très gênant des véhicules sur les espaces ou les traversées piétonnes ;
- Végétaliser, apporter de l'ombre et de la fraîcheur ;
- Reconnecter les commerces à la place, renforcer la visibilité des enseignes ;
- Embellir la place, aménager un parvis plus ludique devant l'école...

Il est demandé de prévoir une accessibilité aux commerces pour les personnes à mobilité réduite : certains n'étant pas accessibles aux personnes en fauteuils (trottoirs très hauts). Notamment autour du cabinet médical.

Il est évoqué le besoin de renforcer le respect des places de stationnement PMR et d'en créer d'autres.

Idée d'un dépose minute autour de l'école : avis négatif d'Hubert Bécart (cette réglementation n'existe pas sur la Ville de Lyon : uniquement le stationnement réglementé payant).

On peut commencer à proposer des idées pour l'aménagement de la place et des abords.

## ZAC Langlet – Santy (rue Stéphane Coignet, avenue Paul Santy)

L'avenir du petit parking anciennement Aldi devant le stade BAVOZET sera annoncé le 23 janvier 2023 à 19 heures lors de la réunion publique à l'amphithéâtre du collège Longchambon. Hubert Bécart indique qu'une bonne partie du stationnement est conservé.

La rue Stéphane Coignet sera réaménagée entre Santy et le collège en 2024.

## Rue Hugues Guérin

Mettre en sécurité la rue Hugues GUERIN ?

Les habitants constatent une augmentation du trafic sur Guérin. Ainsi que l'augmentation des mésusages et des trafics de transit.

Monsieur Bécart répond : les automobilistes « traboulent » dans les petites rues pour gagner du temps et éviter les grands axes où ils sont sensés circuler. Nous aménageons toutes les petites rues au fil de l'eau pour dissuader ces mésusages, mais on n'a pas les moyens de tout traiter d'un coup.

Possibilité d'une mise en sens unique ?

HB : Les sens uniques n'augmentent pas forcément les vitesses, mais il est nécessaire de faire des aménagements en complément pour faire respecter le sens unique et les vitesses.

## Rue de l'Argonne

La rue de l'Argonne fera l'expérimentation d'un changement de sens. Risque que cela se reporte rue de la Moselle ? HB : Oui, possible mais assumé (rue plus large que l'Argonne et adaptée à un trafic de liaison inter-quartier).

Pas d'aménagement définitif pour l'instant sur l'Argonne. Le bilan de l'expérimentation et les comptages de trafic avant-après seront discutés en conseil de quartier.

## Avenue Viviani (Voie Lyonnaise)

Les travaux sont prévus à partir de juin pour la Voie Lyonnaise n°2. La circulation auto est reportée sur la chaussée côté sud (côté Vénissieux), où la bande cyclable actuelle sera effacée et la chaussée mise en double-sens pour les voitures.

Toutes les informations sur ce projet peuvent être trouvées ici : <https://jeparticipe.grandlyon.com/project/ligne-2-cailloux-sur-fontaines-mions-section-sud-lyon-07-saint-priest/presentation/comprendre-le-projet-pour-participer>

La fermeture ponctuelle des rues perpendiculaires sera peut-être nécessaire pendant les travaux.

Les habitants déplorent le manque d'étude entre Santy et Viviani (rue Hugues Guérin, rue du Puisard, rue Stéphane Coignet, rue Jules Valensaut, rue Jules Cambon).

Hubert Bécart : il y a bien eu des comptages de trafic avant-après. Les résultats ont déjà été partagés et peuvent être à nouveau partagés. Les comptages ne montrent pas d'augmentation significative du trafic automobile sur la rue Hugues Guérin. Nous avons néanmoins demandé à la Métropole de refaire une campagne de comptages sur la rue Hugues Guérin, rue du Puisard, rue Stéphane Coignet, rue Jules Valensaut, rue Jules Cambon (aujourd'hui, puis après les travaux de la rue Coignet). Ces résultats seront partagés en conseil de quartier.

## Boulevard Pinel

Constat de vitesses excessives. Pas d'aménagement pour casser la vitesse. Passages piétons dangereux. Problème des traversées piétonnes vers le Lycée pro. De nombreux immeubles sont construits donc augmentation de la circulation.

À la sortie de périphérique les automobilistes empiètent sur la piste cyclable. La visibilité n'est pas bonne.

Les trois entrées du périphérique ont besoin d'être restructurées. La préfecture donne son avis (route à grande circulation) mais c'est la Métropole qui a la responsabilité des aménagements de voirie. Réflexion à mener à moyen-long terme.

Les couloirs de bus rendent difficiles le tourne à droite.

Hubert Bécart : l'aménagement des couloirs bus qui a été fait en 2020 peut être interrogé sur le prochain mandat. La configuration deux fois deux voies est accidentogène, comme l'avenue Paul Santy. Dans la mesure du possible, nous essayons de supprimer cette configuration afin d'améliorer la sécurité des piétons.

## Avenue Paul Santy

Renforcement du C25 en 2025 avec de nouveaux trolleybus hydrides batterie / alimentation directe (caténaires).

Besoin de respecter déjà les fréquences qui devraient être toutes les 10 minutes. Cette ligne est souvent déviée en raison des travaux à la Part Dieu. Les arbitrages vont être revus pour avoir moins de fréquence mais les tenir.

## Rue Thénard & Victor et Roger Thomas

Rue Thénard, les vitesses ont chuté car les voitures prennent un autre itinéraire.

Il n'y a pas eu de report de circulation avec Coignet.

Suspicion de report sur la rue Hugues Guérin. HB : La rue Hugues Guérin sera aménagée également pour y réduire le trafic de transit et les vitesses.

Question Pourquoi ne pas faire des aménagements temporaires ?  
M Bécart répond : Pourquoi pas. Nous allons déjà voir l'effet de la Voie Lyonnaise 2 sur Viviani, qui va permettre d'aménager le débouché de la rue Guérin sur Viviani et peut-être de réduire le trafic.

La voie Lyonnaise va permettre d'aménager l'entrée de toutes les petites rues perpendiculaires à Viviani. Il y aura davantage de passages piétons. La voie Lyonnaise sera prioritaire sur les flux perpendiculaires.

## Plateforme logistique à Vénissieux

Concernant la distribution des colis elle sera pour les commerces de la ville. Les poids lourds rentrent actuellement sur Viviani or ils ne rentreront plus dans la ville. Le nombre de camions est-il sous-estimé ? 20 camions par jour annoncés en réunion publique. Une personne indique que c'est au moins 40 passages pour un équipement qui a 9 quais, cela semble disproportionné.

Peut-on estimer le nombre de poids lourds que cela va enlever en ville ? Les habitants demandent une réflexion et des précisions sur le nombre de véhicules qui assurent les livraisons.

M Bécart : Les livraisons pour les particuliers augmentent. C'est une question aussi de changement de mode de vie.

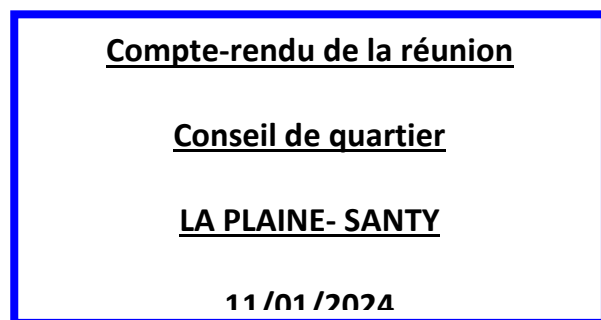
L'objectif de cette plate-forme est de répondre à cette problématique pour aboutir à une réduction du trafic de gros véhicules en fin de chaîne (en centre-ville).

Il faut prévoir des aménagements vélos devant les magasins point relais. Les habitants rappellent qu'il faut aussi que les gens puissent aller en voiture dans certains commerces comme le pressing ou pour certaines personnes âgées ou handicapées.

HB : La tendance est à créer davantage de places de livraison et PMR. Leur nombre augmente dans tous nos projets.

HB : Le taux des clients venant en voitures est très souvent surévalué. Avenue Frère Lumière, en moyenne, seulement 8% des clients interrogés sont venus en voiture. On a des taux similaires sur à peu près toutes les enquêtes menées à Lyon.

## Prochain conseil de quartier



**Présent.e.s** : Claire AUFAUVRE-TREGUI, Jean Pierre BUTTNER, Sylvie COCCHI par téléphone, Françoise CRUZ, Quentin GERINTE, Jean-Marie MORIN, Bernard PAGAN, Anne-Marie PROST

**Excusé.e.s** : Christiane TRUCHET, Marc DONCIEUX

**Invité** Hubert Bécart, Adjoint au Maire du 8<sup>e</sup>, délégation mobilité, transports, voirie, accessibilité, occupation du domaine public, propreté et relation habitants

## Projet APICQ

APICQ 2023 bilan très positif, le collectif ça se passe sur la place est disposé à de continuer d'animer la place général André et envisage de déposer un dossier **APICQ** pour **2024**. Approbation des personnes présentes.

Le manque de décorations lumineuses sur la place lors des festivités, déjà évoqué lors de la réunion précédente est de nouveau souligné.

## Place Général André

Projet lancé en étude et concertation dans le cadre de la sécurisation des abords de l'école, faire de la place un espace plus avenant et le valoriser.

La concertation et les études se dérouleront en 2024 et début 2025. Les travaux sont prévus à l'été 2025.

Le cabinet est complet à la mairie du 8 et une personne responsable de la voirie a été recrutée à la Métropole.

Les objectifs du réaménagement :

- Améliorer la sécurité routière rue Général André, mettre en œuvre le périmètre Vigipirate ;
- Réduire les vitesses de circulations aux abords de l'école ;
- Prévenir le stationnement très gênant des véhicules sur les espaces ou les traversées piétonnes ;
- Végétaliser, apporter de l'ombre et de la fraîcheur ;
- Reconnecter les commerces à la place, renforcer la visibilité des enseignes ;
- Embellir la place, aménager un parvis plus ludique devant l'école...

Il est demandé de prévoir une accessibilité aux commerces pour les personnes à mobilité réduite : certains n'étant pas accessibles aux personnes en fauteuils (trottoirs très hauts). Notamment autour du cabinet médical.

Il est évoqué le besoin de renforcer le respect des places de stationnement PMR et d'en créer d'autres.

Idée d'un dépose minute autour de l'école : avis négatif d'Hubert Bécart (cette réglementation n'existe pas sur la Ville de Lyon : uniquement le stationnement réglementé payant).

On peut commencer à proposer des idées pour l'aménagement de la place et des abords.

## ZAC Langlet – Santy (rue Stéphane Coignet, avenue Paul Santy)

L'avenir du petit parking anciennement Aldi devant le stade BAVOZET sera annoncé le 23 janvier 2023 à 19 heures lors de la réunion publique à l'amphithéâtre du collège Longchambon. Hubert Bécart indique qu'une bonne partie du stationnement est conservé.

La rue Stéphane Coignet sera réaménagée entre Santy et le collège en 2024.

## Rue Hugues Guérin

Mettre en sécurité la rue Hugues GUERIN ?

Les habitants constatent une augmentation du trafic sur Guérin. Ainsi que l'augmentation des mésusages et des trafics de transit.

Monsieur Bécart répond : les automobilistes « traboulent » dans les petites rues pour gagner du temps et éviter les grands axes où ils sont sensés circuler. Nous aménageons toutes les petites rues au fil de l'eau pour dissuader ces mésusages, mais on n'a pas les moyens de tout traiter d'un coup.

Possibilité d'une mise en sens unique ?

HB : Les sens uniques n'augmentent pas forcément les vitesses, mais il est nécessaire de faire des aménagements en complément pour faire respecter le sens unique et les vitesses.

## Rue de l'Argonne

La rue de l'Argonne fera l'expérimentation d'un changement de sens. Risque que cela se reporte rue de la Moselle ? HB : Oui, possible mais assumé (rue plus large que l'Argonne et adaptée à un trafic de liaison inter-quartier).

Pas d'aménagement définitif pour l'instant sur l'Argonne. Le bilan de l'expérimentation et les comptages de trafic avant-après seront discutés en conseil de quartier.

## Avenue Viviani (Voie Lyonnaise)

Les travaux sont prévus à partir de juin pour la Voie Lyonnaise n°2. La circulation auto est reportée sur la chaussée côté sud (côté Vénissieux), où la bande cyclable actuelle sera effacée et la chaussée mise en double-sens pour les voitures.

Toutes les informations sur ce projet peuvent être trouvées ici : <https://jeparticipe.grandlyon.com/project/ligne-2-cailloux-sur-fontaines-mions-section-sud-lyon-07-saint-priest/presentation/comprendre-le-projet-pour-participer>

La fermeture ponctuelle des rues perpendiculaires sera peut-être nécessaire pendant les travaux.

Pour Mme Prost, il y a une réduction des vitesses pas de la circulation sur la rue Hugues Guérin.

Les habitants déplorent le manque d'étude entre Santy et Viviani (rue Hugues Guérin, rue du Puisard, rue Stéphane Coignet, rue Jules Valensaut, rue Jules Cambon).

Hubert Bécart : il y a bien eu des comptages de trafic avant-après. Les résultats ont déjà été partagés et peuvent être à nouveau partagés. Les comptages ne montrent pas d'augmentation significative du trafic automobile sur la rue Hugues Guérin. Nous avons néanmoins demandé à la Métropole de refaire une campagne de comptages sur la rue Hugues Guérin, rue du Puisard, rue Stéphane Coignet, rue Jules Valensaut, rue Jules Cambon (aujourd'hui, puis après les travaux de la rue Coignet). Ces résultats seront partagés en conseil de quartier.

## Boulevard Pinel

Constat de vitesses excessives. Pas d'aménagement pour casser la vitesse. Passages piétons dangereux. Problème des traversées piétonnes vers le Lycée pro. De nombreux immeubles sont construits donc augmentation de la circulation. À la sortie de périphérique les automobilistes empiètent sur la piste cyclable. La visibilité n'est pas bonne.

Les trois entrées du périphérique ont besoin d'être restructurées. La préfecture donne son avis (route à grande circulation) mais c'est la Métropole qui a la responsabilité des aménagements de voirie. Réflexion à mener à moyen-long terme.

Les couloirs de bus rendent difficiles le tourne à droite.

Hubert Bécart : l'aménagement des couloirs bus qui a été fait en 2020 peut être interrogé sur le prochain mandat. La configuration deux fois deux voies est accidentogène, comme l'avenue Paul Santy. Dans la mesure du possible, nous essayons de supprimer cette configuration afin d'améliorer la sécurité des piétons.

## Avenue Paul Santy

Renforcement du C25 en 2025 avec de nouveaux trolleybus hydrides batterie / alimentation directe (caténaies).

Besoin de respecter déjà les fréquences qui devraient être toutes les 10 minutes. Cette ligne est souvent déviée en raison des travaux à la Part Dieu. Les arbitrages vont être revus pour avoir moins de fréquence mais les tenir.

## Rue Thénard & Victor et Roger Thomas

Rue Thénard, les vitesses ont chuté car les voitures prennent un autre itinéraire.

Il n'y a pas eu de report de circulation avec Coignet.

Suspicion de report sur la rue Hugues Guérin. HB : La rue Hugues Guérin sera aménagée également pour y réduire le trafic de transit et les vitesses.

Mme A M PROST Pourquoi ne pas faire des aménagements temporaires ?  
M Bécart répond : Pourquoi pas. Nous allons déjà voir l'effet de la Voie Lyonnaise 2 sur Viviani, qui va permettre d'aménager le débouché de la rue Guérin sur Viviani et peut-être de réduire le trafic.

La voie Lyonnaise va permettre d'aménager l'entrée de toutes les petites rues perpendiculaires à Viviani. Il y aura davantage de passages piétons. La voie Lyonnaise sera prioritaire sur les flux perpendiculaires.

## Plateforme logistique à Vénissieux

Concernant la distribution des colis elle sera pour les commerces de la ville. Les poids lourds rentrent actuellement sur Viviani or ils ne rentreront plus dans la ville. Le nombre de camions est-il sous-estimé ? 20 camions par jour annoncés en réunion publique. Une personne indique que c'est au moins 40 passages pour un équipement qui a 9 quais, cela semble disproportionné.

Peut-on estimer le nombre de poids lourds que cela va enlever en ville ? Les habitants demandent une réflexion et des précisions sur le nombre de véhicules qui assurent les livraisons.

M Bécart : Les livraisons pour les particuliers augmentent. C'est une question aussi de changement de mode de vie. L'objectif de cette plate-forme est de répondre à cette problématique pour aboutir à une réduction du trafic de gros véhicules en fin de chaîne (en centre-ville).

Il faut prévoir des aménagements vélos devant les magasins point relais. Les habitants rappellent qu'il faut aussi que les gens puissent aller en voiture dans certains

commerces comme le pressing ou pour certaines personnes âgées ou handicapées. HB : La tendance est à créer davantage de places de livraison et PMR. Leur nombre augmente dans tous nos projets.

HB : Le taux des clients venant en voitures est très souvent surévalué. Avenue Frère Lumière, en moyenne, seulement 8% des clients interrogés sont venus en voiture. On a des taux similaires sur à peu près toutes les enquêtes menées à Lyon.

## Prochain conseil de quartier

Le prochain conseil de quartier aura lieu le jeudi 15 février à 18 h 30 en mairie du 8, salle Fraternité.

Nous recevrons l'association de gymnastique volontaire les Carlines qui viendra présenter ses activités visant aussi bien le bien-être physique que psychologique ou social.

Vu l'intérêt que les membres du Conseil de Quartier portent sur le commerce, Claire Perrin adjointe du 8, délégation Economie locale et durable, Commerçants, Artisans, Insertion & Emploi, sera contactée pour une prochaine réunion.

Nous recevrons l'association de gymnastique volontaire les Carlines qui viendra présenter ses activités visant aussi bien le bien-être physique que psychologique ou social.

Vu l'intérêt que les membres du Conseil de Quartier portent sur le commerce, Claire Perrin adjointe du 8, délégation Economie locale et durable, Commerçants, Artisans, Insertion & Emploi, sera contactée pour une prochaine réunion.